



## **Coordination Syndicale Départementale C G T des Services Publics Territoriaux des Alpes Maritimes**

***Siège : 34, Bd Jean JAURES 06300 NICE Tél : 07 71 17 92 97***

***Courriel : [csdfptcgt06@gmail.com](mailto:csdfptcgt06@gmail.com)***

***Centre de Gestion/petites communes : Immeuble « Le Concorde » 17 ter av de Villeneuve 06800 Cagnes sur Mer ☎04 93 73 60 11 Fax 04 93 73 60 15***

### **INTEMPERIES : LE SERVICE PUBLIC LOCAL EN PREMIERE LIGNE**

Les graves intempéries qui ont touché notre département dans la nuit de samedi à dimanche dernier ont occasionné des dégâts considérables, et coûté la vie à 21 personnes, quatre étant toujours portées disparues à l'heure où ces lignes sont écrites.

Nous voulons d'abord exprimer toute notre sympathie aux familles endeuillées, et au-delà aux populations éprouvées par cette calamité sans précédent dans notre région. Nous pensons en particulier aux habitants de Biot, de Cannes, d'Antibes, de Vallauris et de Mandelieu, communes particulièrement touchées samedi.

Nous voulons aussi assurer de notre solidarité et de notre soutien les milliers d'agents territoriaux qui se sont mobilisés pour porter secours, assistance et réconfort à ceux qui ont souffert physiquement et psychologiquement, et à ceux qui ont tout perdu dans cette catastrophe, ou pour rétablir la circulation et la propreté des voies. Nos collègues l'ont fait sans ménager leur peine, alors qu'ils étaient eux-mêmes souvent victimes des intempéries.

C'est d'abord le cas des Sapeurs-Pompiers et des autres personnels du SDIS, qui connaissent parfois encore des difficultés pour la reconnaissance pleine et entière des caractéristiques de leurs professions.

C'est le cas des agents du Conseil Départemental, notamment ceux des routes, de Force 06 et du secteur social, dont certains voulaient encore il y a quelques jours remettre en cause l'engagement et le professionnalisme.

Et c'est aussi le cas, bien entendu, des agents des intercommunalités, des communes et des CCAS, qui vont continuer à remettre en état les infrastructures et à accompagner les victimes dans leurs démarches.

Oui, nous pouvons aujourd'hui être fiers d'appartenir à ce service public local, qui a encore démontré, en pleine coopération avec les collègues de l'Etat, sa capacité à répondre aux besoins des populations, y compris dans les situations les plus urgentes.

C'est d'ailleurs en ce sens que se sont exprimés dimanche le Président de la République et les élus locaux du Département, et nous nous félicitons de cette reconnaissance. Nous espérons qu'ils sauront s'en souvenir, au moment de discuter avec les représentants des fonctionnaires.

Nice, le 6 octobre 2015